

Suisse - veille économique et financière Veille Covid-19 - semaine du 11 au 15 mai

	Au 14/05	Var vs 07/05
EUR/CHF	1,0517	-0,14%
USD/CHF	0,9728	-0,33%
SMI	9 448.14	-1,77%
Taux 10a	-0,53	-4pb

I. -Faits marquants - Accord franco-suisse sur la fiscalité des travailleurs frontaliers en télétravail, et nouveau calendrier de l'appel d'offre suisse pour l'acquisition d'avions de combat

Fiscalité des travailleurs frontaliers en télétravail

La Suisse et la France ont conclu un accord pour que le régime d'imposition des frontaliers qui font du télétravail ne change pas tant que les mesures sanitaires dues au Covid-19 restent en vigueur. L'accord prend effet rétroactivement à partir du 14 mars 2020 et s'applique jusqu'au 31 mai. L'accord est reconductible tacitement à compter de cette date, à la fin de chaque mois.

Nouveau calendrier de l'appel d'offre suisse pour l'acquisition d'avions de combat

La pandémie de Covid-19 modifie le calendrier des offres pour les nouveaux avions de combat et du système de défense sol-air. Le Département fédéral de la défense (DDPS) a fixé mardi à novembre le nouveau délai pour les offres des nouveaux avions de combat et du système de défense sol-air. Pour rappel, quatre appareils sont en compétition : le Rafale français (Dassault), l'Eurofighter allemand (Airbus), et les appareils américains Super Hornet (Boeing) et F-35A (Lockheed-Martin). Pour le système de défense sol-air, seuls les Etats-Unis (Raytheon Patriot) et la France (Eurosam SAMP/T) sont encore en lice. La population suisse se prononcera le 27 septembre sur le principe de l'acquisition de nouveaux avions de combat et l'enveloppe de six milliards de francs programmée par la Confédération pour l'achat de ce matériel.

II. -Situation sanitaire

1. Epidémiologie au : 15 mai 2020, 16h

	Cas confirmés OFSP (et cantons)	source (et source)	Décès source OFSP (et source cantons)
Vendredi 15 mai	30 514 (30 431)		1 595 (1 876)
Jeudi 14 mai	30 354 (30 403)		1 592 (1 872)
Mercredi 13 mai	30 340 (30 375)		1 592 (1 871)
Mardi 12 mai	30 307 (30 346)		1 592 (1 868)

2. Stratégie de « déconfinement »

Le lundi 11 mai a marqué une étape importante de la phase de reprise progressive d'activité, avec la réouverture de l'ensemble des commerces, dont les restaurants et bars, les écoles obligatoires, et les musées. En

conséquence, l'offre des transports publics est passée de 70 à 90% de l'offre normale ce même lundi 11 mai. La dernière étape du déconfinement devrait intervenir le 8 juin et ses modalités seront précisées d'ici le 27 mai.

III. - Mesures de restriction

1. Transports

- Les TGV Lyria ont repris leur activité avec un aller-retour quotidien assuré entre Genève et Paris (deux liaisons par jour dès le 18 mai), ainsi qu'entre Bâle et Paris. La capacité des trains est actuellement limitée à 50% et le port du masque sera obligatoire.
- Depuis le 11 mai, les liaisons du Léman Express sont rétablies entre Annemasse et Annecy/Evian-les-Bains, ainsi qu'entre Coppet et Annemasse (un train toutes les 30 minutes). Une deuxième étape aura lieu le 18 mai avec la reprise des lignes au départ de St-Gervais-les-Bains et Evian-les-Bains.
- La compagnie aérienne Swiss dévoile son offre qui débutera à partir du mois de juin. L'offre comprendra jusqu'à 190 vols au départ de Zurich et de Genève vers 41 destinations européennes, dont Paris, ainsi que des destinations extra-européennes.
- Le port d'un masque de protection est obligatoire à l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse pour éviter des risques d'infection des passagers et du personnel au coronavirus. L'EuroAirport doit encore préciser ses mesures sanitaires.

2. Contrôle aux frontières

- L'Administration fédérale des douanes (AFD) annoncé l'ouverture de quinze passages frontières dans toute la Suisse à partir du lundi 11 mai. En Suisse romande, trois points de passage sont nouvellement ouverts à Genève (Certoux, Chancy I et Croix-de-Rozon), un dans le canton du Jura (Fahy), un à Neuchâtel (Biaufond), un dans le Valais (Morgins) et deux dans le canton de Vaud (Crassier et L'Auberson).
- Depuis le 13 mars, 68 000 personnes se sont vues refoulées aux frontières de la Suisse. Pour rappel, la Suisse avait fermé 130 postes-frontières, et 20 ont rouvert depuis. L'Administration fédérale des douanes (AFD) déclare que d'autres pourront bientôt rouvrir mais que la procédure nécessite cependant des discussions avec les pays voisins.

IV. Mesures économiques

1. Soutiens sectoriels

- Le Conseil fédéral a décidé de prolonger de quatre mois le soutien au secteur de la culture, jusqu'au 20 septembre. Le 20 mars 2020, il avait mis à disposition 280 millions de francs pour deux mois. Toutefois, les grandes manifestations de plus de 1000 personnes restent interdites jusqu'à la fin août 2020 et de nombreuses institutions culturelles sont fermées jusqu'au 8 juin au moins.
- Le Conseil fédéral a décidé d'allouer 500 millions de francs au monde du sport pour compenser les pertes liées à l'arrêt des compétitions.

- Le Conseil fédéral a décidé de verser 175 millions de francs afin de soutenir l'action internationale de lutte contre le coronavirus. Ce montant sera consacré à la coordination internationale de la recherche sur le Covid-19 et à un meilleur accès à des biens médicaux aux pays en développement.

2. Recours au chômage partiel

Selon le Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO), un tiers des entreprises suisses ont fait une demande d'indemnité de chômage partiel. Le SECO rappelle que les entreprises bénéficiaires de cette indemnité ne peuvent procéder à un recrutement de personnel.

3. Prêts bancaires cautionnés par la Confédération aux PME

Entre le 26 mars et le 15 mai, environ 123 000 entreprises, pour un montant de 14,6 milliards CHF sur le total de 40 milliards (5,6% PIB) alloués à la mesure, ont bénéficié des prêts bancaires cautionnés par la Confédération pour les PME. Ce montant se compose principalement de la catégorie de crédits d'un montant jusqu'à 500 000 (cautionnés à 100% à taux zéro par la Confédération). Seule une centaine de prêts ont concerné la catégorie de crédits compris entre 500 000 et 20 millions CHF (cautionnés à 85% par la Confédération à un taux de 0,5%).

V. Situation économique

- Au 1er trimestre 2020 et selon la définition du BIT, le taux de chômage en Suisse corrigé des variations saisonnières était de 4,2%, soit une hausse 0,1% en glissement annuel.
- En avril 2020, l'indice des prix à la production et à l'importation a baissé de 4% en glissement annuel. Ce recul s'explique essentiellement par la diminution des prix des produits pétroliers et des hydrocarbures.
- Suite à introduction des mesures sanitaires des autorités le 16 mars, les heures de travail hebdomadaires ont connu une baisse de 5,1% au cours des 2 dernières semaines du premier trimestre 2020 par rapport aux 11 premières semaines.
- Les économistes de Crédit Suisse considèrent que la demande des consommateurs suisses a reculé de 20% pendant la crise du coronavirus.
- D'après la Conférence suisse des institutions de l'action sociale (CSIAS), le nombre de personnes bénéficiant d'une aide sociale en mars se situe à un niveau similaire à la moyenne enregistrée une année plus tôt. Le canton de Genève enregistre cependant une forte augmentation avec 1700 nouvelles demandes d'aide sociale ont été déposées ces dernières semaines, contre environ 400 par mois en temps normal.
- L'association de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM), déclare que le secteur a essuyé un repli de 8,4% de ses exportations au premier trimestre.
- Les nouvelles immatriculations de véhicules à moteur ont chuté de plus de moitié (-59%) à 16 312 unités au cours du mois d'avril en glissement annuel.

VI. Secteur financier

- Selon la Banque nationale Suisse (BNS), l'activité de l'économie suisse se trouve actuellement à 70-80% du niveau normal. Par ailleurs, la BNS précise ne pas considérer d'alternative à la politique actuelle de taux d'intérêt négatifs, qui ne seront relevés que lorsque les circonstances le permettront.
- La Banque nationale suisse (BNS) étend sa facilité de refinancement Covid-19 (FRC) mise en place le 25 mars. La FRC permet aux banques de recevoir des liquidités de la BNS moyennant la remise en collatéral de titres de créances résultant de crédits au sens de l'ordonnance sur les cautions solidaires COVID-19. Auparavant uniquement réservée aux prêts Covid-19 garantis par la Confédération aux PME, la FRC s'étend maintenant aux programmes de crédits cautionnés par les cantons, sous réserve qu'ils servent à atténuer les effets économiques de la crise du coronavirus. Le récent programme de prêt cautionné conjointement par la Confédération et les cantons pour les start-ups est concerné par cette extension du FRC.
- Selon Bloomberg, UBS proposerait à ses clients fortunes touchés par les taux négatifs de leur offrir un allègement de ses taux sur plusieurs mois. Cet allègement profitera uniquement aux personnes souhaitant investir une partie de leurs fonds actuellement en dépôt.
- En raison des effets de l'instabilité des marchés financiers sur les placements des institutions de prévoyance, plus de 10% d'entre elles, soit 164 sur 1342 étaient en déséquilibre financier à la fin avril 2020. Cela représente environ un quart du capital de prévoyance.
- Zurich Insurance a déjà comptabilisé pour 280 millions de dollars de prestations dommages liées à la pandémie de Covid-19 sur les trois premiers mois de l'année.
- L'association Libra, qui pilote le projet de monnaie numérique initié par Facebook, a annoncé que trois membres rejoignaient la plateforme. Ces nouveaux membres sont le fonds souverain singapourien Temasek, ainsi que les sociétés de capital-risque Paradigm et Slow Ventures, toutes deux basées à San Francisco.

VII. Secteurs non financiers

- L'aéroport de Genève prépare un vaste plan d'économies pour faire face à la crise du Covid-19. L'aéroport de Genève accueille actuellement moins de 300 passagers par jour en moyenne, contre 40 000 à 60 000 en temps normal.
- Le nombre de passagers à l'aéroport de Zurich a subi une baisse de 99,3%, à 26 913 personnes, en avril en glissement annuel. Par ailleurs, sur la même période les mouvements d'avions ont parallèlement reculé de 91,7%, avec un taux d'occupation des sièges à peine supérieur à 20%. Du côté du fret, l'aéroport zurichois a géré 12 177 tonnes, en baisse de 67,5% en avril en glissement annuel.
- Le nombre de marchandises transportées par route et par rail à travers les Alpes suisses a diminué de 4,6% en 2019 en glissement annuel, ce qui représente environ 900 000 camions. Toutefois, étant donné que les chemins de fer ont également transporté moins de marchandises, leur part du transport total de fret transalpin reste inchangée, à 70,5 %.